



5. Vue intérieure de la nef et du chœur



6. Tableau attribué à Jouvenet



7. Retable d'une chapelle



8. Détail de la charpente et du Christ en croix



9. Vitrail

Abbé Ch. Métais, *Chartes vendômoises*, Vendôme, 1905 (Société archéologique du Vendômois), CII, p. 131-132.

Fr. Lesueur, *Les Églises de Loir-et-Cher*, Paris, 1969, p. 151-152 et pl. XIV D.

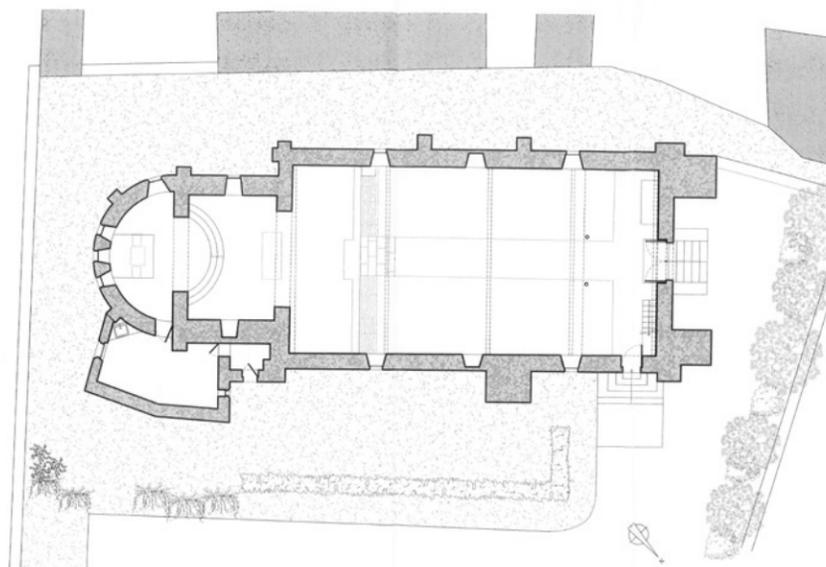
POUILLÉ

Canton Saint-Aignan, arrondissement Romorantin-Lanthenay, 796 habitants
ISMH 1951



1. Vue générale de Pouillé

L'ÉGLISE SAINT-SATURNIN de Pouillé appartenait au diocèse de Tours jusqu'à son rattachement en 1697 au diocèse de Blois nouvellement créé. Son vocable paraît signaler une implantation très ancienne et, de fait, les maçonneries de son mur pignon occidental présentent d'importantes zones en petit appareil cubique qui doivent remonter au x^e ou au xI^e siècle. Le reste de l'édifice est une construction homogène du xII^e siècle, bien qu'il n'apparaisse que beaucoup plus tard dans les textes, à l'occasion d'une dédicace célébrée le 2 octobre 1528, sans doute à la suite d'une importante réfection. Il s'agit peut-être de la charpente lambrissée de la nef qui pourrait dater de cette époque. Diverses restaurations ont été opérées au xIX^e siècle, en particulier en 1882-1888,



2. Plan (Bernard Ruel, arch. du patrimoine, éch. 1/100^e)



3. Façade sud-ouest



4. Façade nord-est



5. Vue sud-ouest



6. Façade sud-est



7. Détail de la façade

mais aussi après le 20 juin 1940, date à laquelle un bombardement a frappé le clocher, causant d'importants dégâts.

Pouillé est un village situé sur la rive sud du Cher entre Montrichard et Saint-Aignan. L'église s'élève au centre du bourg, au rebord d'un plateau, situation qui a entraîné divers problèmes de stabilité et contraint à poser, au XIX^e siècle, de lourds contreforts tout autour de la nef. L'édifice se compose d'une grande nef rectangulaire couverte d'une charpente lambrissée, suivie d'un chœur plus étroit, de plan barlong, voûté d'une coupole de forme irrégulière portant clocher, et d'une abside hémicirculaire couverte en cul-de-four. Tout l'intérieur est revêtu d'un enduit au plâtre à faux-joints imitant

la pierre de taille. À l'extérieur, en dehors du petit appareil cubique de la partie inférieure du mur pignon, il est bâti en moyen appareil de tuffeau provenant de carrières de la vallée du Cher toutes proches.

La nef s'éclaire par de hautes fenêtres en plein cintre ébrasées à l'intérieur. Les portes d'accès actuelles, à l'ouest comme au nord, ne sont pas d'origine. Primitivement, en raison du relief, la porte principale était située au nord. Elle a été murée lors de la construction, au XIX^e siècle, du gros contrefort qui est venu épauler le mur de ce côté, mais on voit encore une partie de son archivolt à pointes de diamant. Le clocher qui s'élève sur le carré du chœur paraît directement inspiré de celui de la collégiale

Saint-Aignan voisine. Sur chaque face, entre deux corniches à modillons, deux baies en plein cintre sont recoupées par deux arcades reposant au centre sur des colonnettes géminées surmontées d'un oculus losangé et, contre les arcs, sur des colonnettes simples. Les fenêtres de l'abside ont été reprises au XIX^e siècle.

L'église, qui a perdu en 1940 la plus grande partie de son mobilier, conserve un saint Sébastien peint sur bois du début du XVI^e siècle, récemment restauré.

La Sauvegarde de l'Art français a participé à la restauration de la maçonnerie du clocher en 2017 par un don de 7 000 €.

Monique Chatenet



8. Vue du chœur



9. Tableau peint sur bois : saint Sébastien, début XVI^e siècle

Arch. dép. Loir-et-Cher, G 1909.

Université François-Rabelais de Tours, ASDRA, *L'Église Saint-Saturnin de Pouillé (Loir-et-Cher)*, dossier Ecclesia, janvier 1991 (ms).

J.-J. Bourassé et C. Chevalier, « Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine du VI^e au XI^e siècle », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, série in-4^o, t. I, 1869, p. 105 et pl. XXII.

Fr. Lesueur, *Les Églises de Loir-et-Cher*, Paris, 1969, p. 151-152 et pl. XIV D.